



Conditions de location pour les emplacements

Le règlement de la location s'effectue à la veille du départ, **TOUT SEJOUR RESERVÉ EST DÛ.**

Frais de dossier : (non remboursés) 20 €

Taxe de séjour : selon arrêté municipal en vigueur (par personne/par jour à partir de 16 ans).

ARRHES : 25% du montant du séjour + 20 € de frais de dossier

Tarif tout compris (sauf taxe de séjours) pour la location du samedi 16 h au samedi 10 h.